FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS
AVIS N° **2021_41603_0017**

A Marseille, le 25 octobre 2021

Direction des Parcs et Jardins

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Aménagement du Parc des soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie 13006 Marseille

RÉPONSES SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

Question 2, posée le 21/10/2021 :

Sur le plan projet 02, nous voyons sur l'aire de jeux un arbre qui se trouve à proximité du toboggan, pouvez-vous nous confirmer que cet arbre sera abattu ou pas ?

Réponse 2, transmise le 25/10/2021 :

L'arbre sur l'aire de jeux sera déplacé.

Question 3, posée le 21/10/2021 :

Vous nous informez que l'épaisseur des copeaux de bois sera de 10cm dans l'aire de jeux, hors la norme est de 30, veuillez nous préciser.

Réponse 3, transmise le 25/10/2021 :

Oui, l'épaisseur des copeaux de bois sur l'aire de jeux est de 30 cm.
Les articles 2.2.4 et 3.4 du CCTP LOT 2 ont été modifiés, ainsi que la DPGF du LOT 2.
Les versions V2 de ces documents sont intégrés au DCE.

Question 4, posée le 21/10/2021 :

Auriez-vous la possibilité de nous envoyer le plan de projet en DWG afin de calculer exactement la surface de l'espace sportif.

Réponse 4 transmise le 25/10/2021 :

Oui, le plan projet en DWG est intégré au DCE.

Question 5, posée le 21/10/2021 :

Considérez-vous que l'aire du parcours sportif reste un parcours sportif ou une aire de jeux ?

Réponse 5, transmise le 25/10/2021 :

L'aire du parcours sportif est considérée comme une aire sportive et les hauteurs de chute ne nécessitent pas la mise en place d'un revêtement amortissant. Un Procès Verbal de conformité devra être délivré par un bureau de contrôle agrée. Les installations proposées devront donc être concordantes aux critères de parcours sportifs et non être classées dans une catégorie jeux.

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

En date du 25/10/2021, les documents de la consultation citée en objet ont été modifiés comme suit :

Les DPGF LOT 2 et CCTP LOT 2 du DCE sont REMPLACES les fichiers suivants :

CCTP_V2_LOT2_2021_41603_0017.odt
DPGF_V2_LOT2_2021_41603_0017.ods

Le fichier PLAN PROJET suivant est INTEGRE au DCE :

PROJET.dwg

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est demandé aux candidats de veiller à bien prendre en compte cette dernière version des documents dans leur offre.

La date limite de remise des offres initialement prévue le 23 novembre 2021 à 16 h00 est maintenue.